

Compte-rendu du comité directeur du 15 avril 2014

Présents : Romain Thomas, Michèle Chevalier, Samuel Ronayette, Vincent Ladevèze, Alexis Loireau, Pietro Mosca, Geneviève Simeau, Jacqueline Vaissermann, Mireille Morineau, Emilie Pérès, Thomas Bourdel, Hadrien Saiag et François Giudicelli.

Excusés : Sylvain Doussot, Guillaume Blanc, Romain de Mesmay.

Compte-rendu rédigé par Emilie Pérès.

1) Camp d'été

Trois propositions ont été étudiées pour désigner le lieu du camp d'été 2014 : l'Argentera, le Val Veny (Mont Blanc côté italien), et Vallorcine.

L'Argentera est rapidement écarté, faute de course en neige et glace.

Après discussion un consensus se dégage pour établir le camp d'été à Vallorcine du 12 juillet au 10 août : cette destination est plus facilement accessible et offre un plus grand nombre de courses d'alpinisme facile que le Val Veny. Hadrien se charge de son organisation.

2) Plaque GUMS (perma)

Émilie présente une proposition de plaque à accoler à l'entrée de l'immeuble de la perma, composé de trois lignes (« GUMS Paris /Téléphone/permanence les jeudi de 19 h 15 à 20 h 30 ») sur fond gris. Coût total de l'opération : 17 Euros. La proposition est validée. Émilie se charge de sa mise en œuvre.

Nous comptons également installer une plaque de marbre portant l'inscription GUMS Paris (et téléphone) à proximité de l'entrée de la perma.

3) Concours photo

L'idée d'un concours photo a été lancée par Guillaume Blanc lors du dernier CD. Alexis se charge de prendre contact avec Guillaume afin de finaliser sa préparation. La photo qui gagnera le concours sera affichée sur la porte d'entrée de la perma, en remplacement de celle qui y figure actuellement, que le temps n'a pas épargné.

4) Créneaux SAE

A l'occasion de l'organisation du stage de formation d'initiateurs d'escalade sur structure artificielle d'escalade (janvier 2014), nous nous sommes rendu compte que les tarifs de réservation pour les clubs d'un créneau dans des gymnases de la mairie de Paris étaient modiques (4,42 euros/heure). Le CD appuie à l'unanimité la proposition d'Émilie, qui consiste à rechercher la réservation d'un créneau dans une salle parisienne pour la période hivernale (de novembre à février), de manière à permettre la pratique de l'escalade en hiver sans concurrencer les sorties à Bleau. Reste à voir si l'assurance FFCAM ou l'assurance MAIF du GUMS suffisent.

Emilie propose de prendre contact avec la MAIF et les personnes en charge de la réservation des créneaux pour recueillir toutes les informations nécessaires à la mise en place de ces créneaux.

Le CD charge la commission escalade de nommer un responsable SAE, le cas échéant. Il faudra également informer les permanenciers de ce nouveau système avant la rentrée prochaine.

5) Réduction magasin La Haute Route

La Haute Route a proposé au GUMS, par l'intermédiaire de Claire, une réduction de 20% sur l'ensemble des achats effectués par ses membres, et de 10% sur la location de matériel de montagne. Pour cela il faut que le GUMS écrive à la Haute Route afin de bénéficier de ces réductions (le courrier a été adressé le 10/05/14 au gérant de La Haute Route).

6) Cartes membres GUMS

Les deux points précédents soulèvent la question de la carte d'adhésion au GUMS. Il a été décidé de réutiliser les cartes de la saison 2003-2004, pour lesquelles nous disposons de stock à la perma, en y accolant une étiquette correspondant à la saison 2013-2014. Ces cartes pourront être remises aux gumistes non affiliés à la FFCAM (l'affiliation au GUMS étant mentionnée sur les cartes de la FFCAM).

Personne en charge de la gestion de ces étiquettes pour septembre prochain : Sylvain ? autre ?

7) Gestion du matériel

Pietro fait état des besoins suivants :

- renvoyer au constructeur 5 DVA Pulse de Barryvox pour leur entretien régulier d'ici juin (5x16€ = 80 euros) ;
- Ajout d'anti-bot aux deux dernières paires de crampons qui n'en sont pas équipés (2x30 euros) ;
- Achat de deux nouvelles paires de crampons avec anti-bot (approx 2 x 80€/100€ = 160/200 euros)
- Il convient également de réparer l'un des casques de la perma, dont le rivet est cassé.

Le CD charge Pietro d'effectuer ces dépenses.

Pietro fait par ailleurs état de quelques problèmes concernant la gestion des DVA, qui sont souvent retournés avec retard. Ainsi, alors que trois stages de ski de randonnée d'une semaine ont été organisés cet hiver en l'espace de deux semaines, certains participants n'ont pas pu emprunter de DVA à la perma.

Ainsi, il a été décidé :

- 1) de demander un chèque de caution de 300 euros, non daté (à confirmer suite remarques François). Jusqu'à présent, les chèques de cautions étaient d'un montant 215 euros, alors que l'achat de DVA à trois antennes type Pulse de Barryvox revient à près de 360 euros.

- 2) De mettre en place une pénalité de 10 euros par semaine de retard, avec application stricte ;
- 3) D'envoyer un message sur GUMS res afin de demander de donner la priorité aux débutants pour la location des Pulse ou Element de Barrivox avec une préférence pour le modèle Element et de l'indiquer sur la caisse de DVA à la perma.
- 4) Enfin, Pietro se charge de proposer un document Excel de type « google doc » accessible aux permanenciers et responsables de car afin d'optimiser la gestion du matériel, en rendant compte de l'état des flux et du stock. Ce document aura vocation à remplacer le cahier utilisé jusqu'à présent à cet effet à la perma, pour éviter les doubles emplois.

Enfin, Pietro suggère d'établir deux contrôles de matériel par an : l'un à la fin de la saison de ski (juin) ; l'autre autour du mois de janvier (escalade). Il faudra pour cela former des équipes.

En outre, Émilie se charge de déposer le casque dont le rivet est cassé à un cordonnier, qui devrait le remettre en état de fonctionnement (réalisé le 23/04/14 gratuitement par le cordonnier).

8) Cinéma : festival d'Autrans

Les responsables du festival d'Autrans proposent de diffuser les films sélectionnés à travers les clubs affiliés à la FFCAM. En soi l'idée est intéressante, mais il faut connaître quelles sont les conditions (quid de l'intérêt de leur location contre rétribution financière). Émilie prend contact avec Marc Boubault pour voir avec lui s'il serait intéressé de gérer cela pour le GUMS et ainsi prendre contact avec les responsable du festival pour obtenir de plus amples informations.

Cinéma : quelles conditions ? Quid de l'intérêt si location contre contribution financières.

Émilie regarde si Marc Boubault se chargerait de

s'occuper de la diffusion des films du festival.

9) Point CNDS

Cette année le bureau a de nouveau déposé une demande de subvention auprès du CNDS, pour un montant proche de ce qui a été demandé l'année dernière (6385 euros). Si cette subvention est obtenue, elle permettrait de soutenir le stage d'initiation en ski de randonnée (investissement en matériel, aide à la location de matériel de sécurité et soutien à la formation des encadrants) et en escalade (frais de transport, achat de matériel et soutien à la formation des encadrants). Nous espérons obtenir autour de 2000 euros.

François indique qu'il serait peut-être utile de se tourner à nouveau vers la mairie de Paris afin de demander une subvention : ces subventions nous ont jusqu'à présent toujours été refusées, mais la nouvelle équipe municipale sera peut-être plus disposée envers le GUMS. François se charge d'obtenir des informations plus précises.

10) Remplacement du PC de la perma

Le PC de la perma étant devenu très lent, il a été décidé de le remplacer. Nous optons pour l'option de l'achat d'un PC bas de gamme plutôt que de récupérer le vieux PC d'un gumiste qu'il faudrait alors réinstaller. Possibilité de n'acheter

qu'une tour car l'écran fonctionne bien.

Le CD demande à Sylvain d'établir un devis ; sinon nous nous tournerons vers Vincent.

11) Partage de car

François a pris l'initiative de partager le car couchette pluriactivité de la Pentecôte (7-9 juin) avec le GCN, ce qui l'a poussé à mettre par écrit les règles et principes qui encadrent le partage des cars. Le CD approuve la démarche et demande à Thomas de corriger la forme du document de manière à ce qu'il s'adresse en faire part à l'ensemble de nos partenaires potentiels, et non uniquement au GCN. Le document sera mis en ligne.

12) Tarifs saison prochaine

Le montant de la part club de l'adhésion (20 euros), de l'abonnement au Crampon et de l'assurance GUMS ne seront pas modifiés pour la saison 2014-2015 car les finances du GUMS le permettent.

13) AG GUMS

La prochaine AG du GUMS se déroulera le 14 novembre 2014.

Compte-rendu de la commission ski du 20 mai 2014

Présents : Michèle, Julien, Mickaël, José, Monique, Thomas, Émilie, François, Olivier, Hadrien, Pietro, Guillaume, Vincent, Romain, Martin, Renaud, Mathieu .

Compte rendu rédigé par Guillaume Blanc.

1) Bilan saison

Demi-teinte, si le car Pyrénées est - enfin ! - parti sous un grand beau temps, avec une organisation irréprochable par le CIHM, en revanche, nous avons dû annuler 4 autres cars à

cause des mauvaises conditions météo et nivo.

Quelques accidents et incidents :

- premier jour du stage confirmé dans le Queyras, à l'issue d'une première descente dans une neige profonde, Caroline se blesse au genou; évacuation en hélicoptère, tendons croisés